

Délivrance

(Traduit de l'anglais)

C.H. Mackintosh

[Courts articles 7]

Quand un chrétien meurt et va au ciel, il est complètement délivré de la puissance du péché. Il est manifestement impossible que le péché puisse avoir quelque pouvoir ou autorité sur un homme mort. Mais il n'est pas aussi facile de voir ou d'admettre que le croyant, déjà maintenant, est aussi complètement délivré de la *puissance* du péché que s'il était mort et s'en était allé au ciel. Le péché n'a pas plus de domination sur un chrétien que sur un homme qui est réellement mort et enseveli.

Nous parlons de la *puissance* du péché, non de sa présence. Que le lecteur remarque bien cela. Quant à la question du péché, il y a cette différence matérielle entre un chrétien ici et dans l'au-delà. Ici, il est délivré seulement de la puissance du péché ; dans l'au-delà, il sera délivré de sa présence. Dans sa condition présente, le péché demeure en lui, mais il ne doit pas y régner. Bientôt, il n'y demeurera même plus. Le règne du péché est terminé et révolu. Le règne de la grâce a commencé. « Le péché ne dominera pas sur vous, parce que vous n'êtes pas sous la loi, mais sous la grâce » [Rom. 6, 14].

Et, observez-le soigneusement, l'apôtre ne parle pas, en Romains 6, du pardon des péchés, ce qu'il traite en Romains 3. Béni soit Dieu, nos péchés sont tous pardonnés — ôtés — éternellement effacés. Mais au chapitre 6, le thème n'est pas le pardon des péchés, mais la délivrance complète du péché comme puissance ou principe dirigeant.

Comment obtenons-nous cette immense faveur ? Par la mort. Nous sommes morts au péché — morts dans la mort de Christ. Est-ce vrai de tout croyant ? Oui, de tout croyant sous la voûte céleste. Ne s'agit-il pas d'une question d'accomplissement ? En aucun cas ! Elle appartient à tout enfant de Dieu, à tout vrai croyant. C'est la part commune de tous. Part bénie et sainte ! Que toute louange soit rendue à Celui qui nous l'a obtenue et nous y a introduits ! Nous vivons sous le glorieux règne de la grâce — « la grâce qui règne par la justice pour la vie éternelle par Jésus Christ notre Seigneur » [Rom. 5, 21].

Cette vérité libératrice est peu comprise par le peuple du Seigneur. Bien peu vont au-delà du pardon des péchés, si même ils vont déjà jusque-là. Ils ne voient pas leur pleine délivrance de la puissance du péché. Ils sentent sa pression, et sous prétexte de leurs douloureux sentiments au lieu de se reconnaître comme étant ce que Dieu dit qu'ils sont, ils sont plongés dans le doute et la crainte quant à leur conversion. Ils sont occupés de leur propre conscience intérieure au lieu de l'être de Christ. Ils regardent à leur *état* afin d'obtenir la paix et la consolation, et ainsi, ils sont et doivent être misérables. Nous n'aurons jamais la paix, si nous la cherchons dans notre état ou notre condition spirituels. Le moyen d'obtenir la paix est de croire que je suis mort avec Christ, que j'ai été enseveli avec Lui, que j'ai été ressuscité avec Lui, que je suis justifié en Lui, accepté en Lui. En bref, que « comme il est, lui, nous sommes, nous aussi, dans ce monde » (1 Jean 4, 17).

C'est le fondement solide de la paix. Et non seulement cela, mais c'est le seul secret divin d'une vie sainte. Nous sommes morts au péché. Nous ne sommes pas appelés à nous faire mourir nous-mêmes. Nous sommes

tels en Christ. Un moine, quelqu'un qui aime la beauté, ou quelqu'un qui travaille ardemment pour une perfection sans péché, peuvent essayer de mettre à mort le péché par divers exercices corporels. Quel en est l'inévitable résultat ? La misère ! Oui, la misère en proportion de leur zèle. Combien le christianisme est différent ! Nous commençons avec la bienheureuse connaissance que nous sommes morts au péché, et dans la foi bénie en cela, nous nous tenons pour morts, non pas le corps, mais ses « œuvres ».

Que le lecteur entre par la foi dans la puissance de cette complète « délivrance » !